

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURTArrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
ReimsExtrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du mardi 11 février 2020

Par suite d'une convocation en date du 3 février 2020 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jean MICHEL, Gérald MABILE, Pierre CARRE, Michel BACARISSE, Philippe LEVEAUX, Thierry PROLA, Grégoire MAZZINI, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN.
présents	10	Absent excusé : Xavier CULEUX. qui donne pouvoir à Michel BACARISSE.
votants	11	Secrétaire de séance : Gérald MABILE
Délibération n°	5/2020	

Objet : DENOMINATION DE DEUX VOIRIES.

Le conseil municipal après avoir entendu monsieur le maire,
Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
DECIDE

La dénomination des voies suivantes :

Ruelle du Bois de l'Hôtel-Dieu, en remplacement de l'ancien nom de rue de la Fontaine
Rue des Larris, qui traversera le lotissement des Larris.

DE SOUMETTRE à l'accord de la Communauté Urbaine du Grand Reims la dénomination des deux voiries dont l'emplacement apparaît sur le plan joint.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 11 février 2020

Le Maire,
Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte-tenu de sa publication le 17 février 2020

